



REPUBLIQUE DU NIGER
Fraternité-Travail-Progrès

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA SALUBRITE URBAINE ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE



Janvier 2020

SOMMAIRE

Introduction :	3
I. Bilan des réalisations physiques et financières	5
1.1.1 Traitement des terres dégradées :	5
1.2 Fixation des dunes	7
1.3 Lutte contre les plantes envahissantes terrestres :	8
1.4 Lutte contre les plantes envahissantes aquatiques :	9
1.5 Régénération Naturelle Assistée (RNA) :	10
1.6 Ouverture des bandes pare feux :	11
1.7 Production des plants forestiers :	12
1.8 Plantations :	13
1.9 <i>Empoisonnement des mares</i> :	14
1.10 Production du Poisson :	15
1.11 Production des produits forestiers non ligneux (PFNL) :	15
1.12. Collecte des déchets solides municipaux (CDSM)	16
1.13 Synthèses des réalisations physiques :	17
1.14. Evolution des principales réalisations sur les 3 dernières années	20
II. Renforcement des capacités et gouvernance :	24
2-1. Renforcement des capacités :	Erreur ! Signet non défini.
2-1. Renforcement des capacités :	Erreur ! Signet non défini.
2-2. Gouvernance :	26
III. Effets induits des activités réalisés	27
III. Difficultés rencontrées	30
Conclusion :	31

Introduction :

Le 2^{ème} mandat de **Son Excellence Mahamadou Issoufou**, Président de la République, commencé le 2 avril 2016, est bâti sur *le Programme de Renaissance Acte 2* qui s'articule autour de huit (8) axes majeurs, repris par **Son Excellence Birgi Rafini**, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, dans sa Déclaration de Politique Générale (DPG).

Les huit (8) axes majeurs sont :

1. Promouvoir la renaissance culturelle ;
2. Promouvoir la consolidation des institutions démocratiques ;
3. Assurer la sécurité des personnes et des biens ;
4. Garantir l'accès à l'eau pour tous ;
5. Assurer la sécurité alimentaire à travers l'i3N ;
6. Développer les infrastructures de communication et énergétiques ;
7. Développer les secteurs sociaux : éducation et santé ;
8. Promouvoir l'emploi des jeunes.

L'axe 5 du programme de renaissance « Assurer la sécurité alimentaire à travers l'i3N », est mis en œuvre par un certain nombre de ministères, dont celui en charge de l'Environnement.

Ainsi, dans l'atteinte de la sécurité alimentaire, il ressort que les actions attendues du Ministère en charge de l'Environnement s'articulent entre autres autour de : (i) l'intensification des productions animales à cycle court, (ii) la Gestion Durable des Terres et des Ecosystèmes, (iii) la valorisation des produits forestiers ligneux et non ligneux.

A cet effet, les cibles ci-dessous ont été fixées au Ministère pour la période 2016-2021 :

- récupérer en moyenne 213.000 ha de terre par an à travers cinq techniques de Gestion Durable des Terres (GDT) à savoir : (i) le traitement des terres dégradées, (ii) le traitement des dunes, (iii) la lutte contre les plantes envahissantes terrestres, (iv) la lutte contre les plantes envahissantes aquatiques, et (v) la régénération naturelle assistée (RNA) ;
- réaliser des bandes pare feux et passer de : 110 330 km linéaires à 200 000 km linéaires ;
- passer la production de poisson de 14 000 tonnes en 2015 à 150 000 tonnes en 2021 ;
- empoissonner 500 mares ;

- assurer la gestion des écosystèmes par le renforcement et l'extension des aires protégées pour passer de 7 aires à 9 aires protégées tout écosystème confondu ;
- augmenter la production de la gomme arabique de 140 000 kg en 2015 à 200 000 kg en 2021, et celle de *Moringa* de 9 000 tonnes en 2015 à 15 000 tonnes en 2021 ;
- mener une étude pour l'identification d'autres produits forestiers.

Conformément au Programme de Renaissance II, les cibles annuelles ci-dessous constituent l'essentiel des objectifs assignés au MESUDD au titre de l'année 2019.

Ainsi, en matière de GDT il est attendu le traitement de 213 000 ha désagrégés comme suit :

- Traiter 68 750 ha de terres dégradées ;
- Traiter 36 500 ha de dunes ;
- Lutter contre les plantes envahissantes terrestres sur 35 750 ha ;
- Lutter contre les plantes envahissantes aquatiques sur 2 000 ha ;
- Traiter 70 000 ha par la régénération naturelle assistée (RNA).

Il est également attendu :

- L'ouverture de 40 000 km bandes pare feux ;
- L'empoissonnement de 100 mares ;
- La production de 30 000 tonnes de poisson ;
- La production de 10 000 000 de plants forestiers et,
- La production de 3000 tonnes de feuilles de *Moringa*.

Le bilan des réalisations, objet du présent rapport annuel est articulé autour de six parties :

- Introduction ;
- Bilan des réalisations physiques et financières ;
- Renforcement des capacités et Gouvernance ;
- Effets induits des activités réalisées ;
- Difficultés rencontrées ;
- Conclusion.

I. Bilan des réalisations physiques et financières

Cette partie présente l'état de mise en œuvre des actions physiques et financières au niveau national et par région durant l'année 2019.

1.1 Gestion Durables des Terres (GDT)

Elle vise à renforcer la résilience des populations face aux effets des changements climatiques à travers la préservation des bases productives grâce au: (i) le traitement des terres dégradées, (ii) le traitement des dunes, (iii) la lutte contre les plantes envahissantes terrestres et aquatiques et, (iv) la pratique de la RNA.

1.1.1 Traitement des terres dégradées

Il s'agit principalement des techniques de CES/DRS (banquette, demi lune, zay, tranchée, cordon pierreux) appliquées sur des terres dégradées, suivant les courbes de niveau. Elles visent à réhabiliter les écosystèmes dégradés dans l'optique d'améliorer leurs productions agro-sylvo-pastorales, fauniques et halieutiques.

La situation des réalisations en matière de traitement des terres dégradées suivant les régions est présentée dans le tableau n°1.

Tableau 1 : Situation des traitements des terres dégradées par région

Régions	Prévisions (ha)	ETAT		PTF		CUMUL		Taux de réalisation physique	Nbre Hjrs	Revenus Distribués * 1000 FCFA
		Réalisations (ha)	Coûts * 1000 FCFA	Réalisations (ha)	Coûts * 1000 FCFA	Réalisations (ha)	Coûts * 1000 FCFA			
Agadez	1 937	223	44 600	3 292	658 384	3 515	702 984	181%	168 716	506 148
Diffa	1 614	25	5 000	1 548	309 586	1 573	314 586	97%	75 501	226 502
Dosso	8 069	200	40 000	3 191	638 102	3 391	678 102	42%	162 744	488 233
Maradi	14 525	135	27 000	7 443	1 488 658	7 578	1 515 658	52%	363 758	1 091 274
Niamey	646	0	0	0	0	0	0	0%	0	0
Tahoua	13 556	273,59	54 718	12 027	2 405 416	12 301	2 460 134	91%	590 432	1 771 296
Tillabéri	13 234	20	4 000	7 007	1 401 344	7 027	1 405 344	53%	337 283	1 011 848
Zinder	15 170	377,5	75 500	2 739	547 754	3 116	623 254	21%	149 581	448 743
Total	68 750	1 254	250 818	37 246	7 449 244	38 500	7 700 062	56%	1 848 015	5 544 044

Commentaire : il ressort de ce tableau que sur une prévision annuelle de 68 750 ha ; 38 500 ha ont été traités, soit un taux de réalisation physique et financier de 56%. Ce taux, bien que passable, est loin d'être à la hauteur des attentes du Ministère. Toutefois, il se justifie entre autres par, l'insuffisance des ressources affectées, la faible libération des crédits et la difficulté de capitaliser les réalisations de certaines ONG et programmes/projets hors tutelle du MESUDD. Il faut relever que sur les 38 500 ha de terres traités, l'Etat a financé 1 254 ha, soit 3% des réalisations. Enfin, l'activité traitement de terres dégradées a procuré en cash aux populations locales, un montant de 5,54 milliards de FCFA et a permis de créer 14 000 emplois temporaires de six mois.

1.2 Fixation des dunes

La fixation des dunes vise essentiellement à traiter et stabiliser les dunes vives et mortes à travers des opérations mécaniques et biologiques. Au Niger, la dynamique du phénomène d'ensablement est beaucoup plus marquée dans les régions de Diffa et Zinder. Le tableau n°2 indique la situation de fixation de dunes au cours de l'année 2019.

Tableau 2: Situation des opérations de fixation des dunes par région

Régions	Prévision (ha)	ETAT		PTF		CUMUL		Taux de réalisation physique	Nbre Hjrs	Revenus Distribués * 1000 FCFA
		Réalisation (ha)	Cout * 1000 FCFA	Réalisation (ha)	Cout * 1000 FCFA	Réalisation (ha)	Cout * 1000 FCFA			
Agadez	5 000	81	16 200	90	18 040	171	34 240	3%	8 560	25 680
Diffa	10 000	36	7 200	2 887	577 370	2 923	584 570	29%	146 143	438 428
Dosso	2 000	0	0	0	0	0	0	0%	0	0
Maradi	2 500	0	0	16	3 190	16	3 190	1%	798	2 393
Niamey	0	0	0	0	0	0	0	0%	0	0
Tahoua	5 000	0	0	69	13 712	69	13 712	1%	3 428	10 284
Tillabéri	5 000	0	0	110	22 000	110	22 000	2%	5 500	16 500
Zinder	7 000	0	0	1 179	235 800	1 179	235 800	17%	58 950	176 850
Total	36 500	117	23 400	4 351	870 112	4 468	893 512	12%	223 378	670 134

Commentaire : Sur une prévision annuelle de 36 500 ha de traitement de dunes en 2019, il a été réalisé 4 468 ha. Les régions de Diffa et de Zinder ont respectivement réalisé 2 923 ha et 1 179 ha représentant ainsi 92% de la réalisation nationale. Il faut rappeler qu'en 2018, il a été réalisé 7 008 ha, soit une régression de 7% en 2019, qui se justifie par le sous financement. En effet, l'essentiel de l'activité est assurée par les PTF, car sur les 4 468 ha des dunes traités, l'Etat a financé 117 ha, soit 3%.

1.3 Lutte contre les plantes envahissantes terrestres

L'opération consiste à débarrasser les parcours pastoraux des plantes non appréciées dont entre autres le *Sida cordifolia* qui colonisent des vastes superficies des aires de pâturage.

Tableau 3 : Situation de la lutte contre les plantes envahissantes terrestres

Régions	Préversion (ha)	ETAT		PTF		CUMUL		Taux de réalisation physique	Nbre Hjrs	Revenus Distribués * 1000 FCFA
		Réalisation (ha)	Cout * 1000 FCFA	Réalisation (ha)	Cout * 1000 FCFA	Réalisation (ha)	Cout * 1000 FCFA			
Agadez	0	0	0	0	0	0	0	0%	0	0
Diffa	0	0	0	675	27 000	675	27 000	0%	13 500	27 000
Dosso	2 554	0	0	180	7 200	180	7 200	7%	3 600	7 200
Maradi	14 045	240	9 600	2 188	87 522	2 428	97 122	17%	48 561	97 122
Niamey	0	0	0	0	0	0	0	0%	0	0
Tahoua	6 384	0	0	30	1 200	30	1 200	0%	600	1 200
Tillabéri	5 107	0	0	25	1 000	25	1 000	0%	500	1 000
Zinder	7 661	0	0	630	25 200	630	25 200	8%	12 600	25 200
Total	35 750	240	9 600	3 728	149 122	3 968	158 722	11%	79 361	158 722

Commentaire : sur un objectif national annuel de 35 750 ha de plantes envahissantes terrestres à traiter, il a été réalisé 3 968 ha en 2019, soit 11% de la prévision. Le faible taux de réalisation s'explique par la révision de la cible qui a passé de 14 000 ha à 35 750 ha, et ce conformément au cadre de référence qui est le CS-GDT à partir duquel le Programme Renaissance tire l'essentiel de ses cibles. Plus de 60% (2428 ha) de réalisation relève de la région de Maradi où le problème se présente avec acuité. Enfin, la lutte contre les plantes envahissantes terrestres a mobilisé 79 361 hjs, soit 601 emplois temporaires de 6 mois créés pour un revenu en cash de 158,7 millions de f CFA.

1.4 Lutte contre les plantes envahissantes aquatiques

Cette opération vise à faucher les plantes envahissantes comme le *Typha australis*, la *Jacinthe d'eau*. En effet ces plantes entravent la navigation et affectent la productivité agro pastorale et halieutique ainsi que la santé humaine.

Tableau 4 : Situation de la lutte contre les plantes envahissantes aquatiques

Régions	Prévision (ha)	ETAT		PTF		CUMUL		Taux de réalisation physique	Nbre Hjrs	Revenus Distribués * 1000 FCFA
		Réalisation (ha)	Cout * 1000 FCFA	Réalisation (ha)	Cout * 1000 FCFA	Réalisation (ha)	Cout * 1000 FCFA			
Agadez	0	0	0	0	0	0	0	0%	0	0
Diffa	0	0	0	0	0	0	0	0%	0	0
Dosso	200	6	4 800	13	10 000	19	14 800	9%	7400	37
Maradi	0	0	0	0	0	0	0	0%	0	0
Niamey	200	0	0	0	0	0	0	0%	0	0
Tahoua	200	0	0	0	0	0	0	0%	0	0
Tillabéri	600	31	24 800	200	160 000	231	184 800	39%	92 400	462
Zinder	800	0	0	630	504 000	630	504 000	79%	252 000	1 260
Total	2 000	37	29 600	843	674 000	880	703 600	44%	351 800	1 759

Commentaire : sur une prévision annuelle de 2 000 ha, il a été réalisé 880 ha en 2019, soit un taux de réalisation de 44%. Il faut relever que cette opération est passée de 280 ha en 2018 à 843 ha en 2019 grâce aux efforts du PRODAF dans la région de Zinder qui regorge beaucoup de mares envahies par le Typha. L'effort de l'Etat sur budget propre est 37 ha, soit 4% de la réalisation annuelle.

1.5 Régénération Naturelle Assistée (RNA)

Elle consiste à repérer et protéger les jeunes pousses ayant poussées spontanément dans la nature. Elle a pour objectif d'accroître et de réguler la densité des arbres dans les champs sans procéder aux plantations. La pratique de la RNA est une opération peu onéreuse qui donne d'excellents résultats favorables à la lutte contre la déforestation à laquelle notre pays fait face.

Tableau 5 : Situation de la RNA par région

Régions	Prévision (ha)	ETAT		PTF		CUMUL		Taux de réalisation physique	Nbre Hjrs	Revenus Distribués * 1000 FCFA
		Réalisation (ha)	Coût * 1000 FCFA	Réalisation (ha)	Coût * 1000 FCFA	Réalisation (ha)	Coût * 1000 FCFA			
Agadez	500	0	0	0	0	0	0	0%	0	0
Diffa	500	0	0	4 000	30 000	4 000	30 000	800%	16 000	24 000
Dosso	10 000	0	0	25 114	188 359	25 114	188 359	251%	100 458	150 687
Maradi	20 000	0	0	42 352	317 638	42 352	317 638	212%	169 407	254 110
Niamey	0	0	0	0	0	0	0	0%	0	0
Tahoua	12 000	369	2 768	28 890	216 676	29 259	219 444	244%	117 037	175 555
Tillabéri	12 000	0	0	11 646	87 346	11 646	87 346	97%	46 585	69 877
Zinder	15 000	0	0	39 950	299 627	39 950	299 627	266%	159 801	239 702
Total	70 000	369	2 768	151 953	1 139 646	152 322	1 142 414	218%	609 287	913 931

Commentaire : Sur un objectif annuel de 70 000 ha de RNA, il a été réalisé 152 322 ha, soit un taux de réalisation de 127%. Il faut relever, que l'essentiel des réalisations a été financé par les Partenaires Techniques et Financiers. Cette opération connaît de plus en plus sa mise à l'échelle au regard des résultats sans cesse croissant qui passe de 47000 en 2016 à 151 953 ha en 2019 et cela grâce aux efforts de sensibilisations suite aux instructions données par les plus hautes autorités pour la mise à échelle de l'activité.

2. Ouverture des bandes pare feux

L'ouverture des bandes pare feux vise la prévention et la sécurisation des parcours pastoraux et la biodiversité contre les feux de brousse. L'activité est principalement orientée dans les zones pastorales, très névralgiques aux feux de brousse. Il s'agit d'ouvrir des bandes parallèles et perpendiculaires au vent dominant, de 15 à 25 m de large, débarrassées de toute végétation d'herbacée.

Tableau 6: **Situation des bandes pare feux par région**

Régions	Prévision (km)	ETAT		PTF		CUMUL		Taux de réalisation physique	Nbre Hjrs	Revenus Distribués * 1000 FCFA
		Réalisation (km)	Cout * 1000 FCFA	Réalisation (km)	Cout * 1000 FCFA	Réalisation (km)	Cout * 1000 FCFA			
Agadez	5 000	30	1 500	1 370	68 500	1 400	70 000	28%	28 000	56 000
Diffa	5 000	0	0	1 470	73 500	1 470	73 500	29%	29 400	58 800
Dosso	4 000	240	12 000	1250	62 500	1 490	74 500	37%	29 800	59 600
Maradi	6 000	763	38 150	538	26 890	1 301	65 040	22%	26 016	52 032
Niamey	0	0	0	0	0	0	0	0%	0	0
Tahoua	7 000	1107,01	55 351	1 324	66 200	2 431	121 551	35%	48 620	97 240
Tillabéri	6 000	205	10 250	3 375	168 750	3 580	179 000	60%	71 600	143 200
Zinder	7 000	406	20 300	1728	86 400	2 134	106 700	30%	42 680	85 360
Total	40 000	2 751	137 551	11 055	552 740	13 806	690 291	35%	276 116	552 232

Commentaire : La réalisation de 2019 est de 13 806 km de bandes pare feux pour une prévision de 40 000 km, soit un taux de réalisation de 35%. La contribution de l'Etat a permis de réaliser 2751 km, soit 20 % de la prévision annuelle nationale. Notons qu'en 2018, il a été réalisé 19239 km, soit une régression de 13,5% par rapport aux réalisations de 2018. Enfin, la réalisation des pare feux a créé 2 092 emplois temporaires de 6 mois ayant permis aux populations de bénéficier de 552 millions de f CFA

3. Production des plants forestiers :

Cette activité de production de plants forestiers est assurée par des privés notamment les pépiniéristes villageois généralement organisés en groupements dont ceux des femmes. L'essentiel de la production des plants est destiné à l'approvisionnement des programmes et projets, ONG, collectivités et l'Etat.

Les plants sont utilisés dans les différentes plantations au niveau des sites de récupération des terres, de fixation des dunes, des infrastructures socioéconomiques, etc.

Tableau 7 : Situation de la production des plants

Régions	Prévision (plants)	ETAT		PRIVES		CUMUL		Taux de réalisation physique	Nbre Hjrs	Revenus Distribués * 1000 FCFA
		Réalisation/ Rachat (plants)	Cout * 1000 FCFA	Réalisation. (plants)	Cout * 1000 FCFA	Réalisation (plants)	Cout * 1000 FCFA			
Agadez	10 000 000	12 000	1 200	37 800	3 780	49 800	4 980	96%	1 245	1 245
Diffa		0	0	1 824 500	182 450	1 824 500	182 450		45 613	45 613
Dosso		0	0	458 560	45 856	458 560	45 856		11 464	11 464
Maradi		0	0	1 859 312	185 931	1 859 312	185 931		46 483	46 483
Niamey		0	0	0	0	0	0		0	0
Tahoua		38 825	3 883	2 576 034	257 603	2 614 859	261 486		65 371	65 371
Tillabéri		0	0	1 457 642	145 764	1 457 642	145 764		36 441	36 441
Zinder		30 650	3 065	1 278 296	127 830	1 308 946	130 895		32 724	32 724
Total			81 475	8 148	9 492 144	949 214	9 573 619		957 362	239 340

Commentaire : sur une prévision annuelle nationale de 10 000 000 de plants forestiers, il a été produit **9 573 619 plants** toutes espèces confondues, soit un taux de réalisation de 96%. Soulignons qu'en 2018, il a été produit **9 147 399 plants** forestiers, **soit une progression de 5% en 2019**. Notons que l'essentiel de la production est faite par les privés à travers des groupements de pépiniéristes qui se professionnalisent de

plus en plus en vendant leurs produits à l'Etat, eaux ONG, programmes et projets. La vente des plants a procuré aux producteurs **239 millions de f CFA**.

4. Plantations :

Elles consistent à des opérations de boisements et de reboisements en blocs à travers les plantations dans le cadre des bois villageois, des sites de restaurations de terres et de fixation des dunes.

Tableau 8 : Situation des plantations durant l'année de 2019

Régions	Prévision (ha)	ETAT		PTF		CUMUL		Taux de réalisation physique	Nbre Hjrs	Revenus Distribués * 1000 FCFA
		Réalisation (ha)	Cout * 1000 FCFA	Réalisation (ha)	Cout * 1000 FCFA	Réalisation (ha)	Cout * 1000 FCFA			
Agadez	30 000	75	2 348	78	2 438	153	4 786	77%	1 196	4 786
Diffa		0	0	3 783	118 418	3 783	118 418		29 605	118 418
Dosso		175	5 478	1 703	53 290	1 878	58 768		14 692	58 768
Maradi		225	7 043	4 110	128 639	4 335	135 681		33 920	135 681
Niamey		0	0	14	438	14	438		110	438
Tahoua		94	2 942	8 387	262 510	8 481	265 452		66 363	265 452
Tillabéri		-	-	2 457	76 894	2 457	76 894		19 224	76 894
Zinder		100	3 130	1 916	59 960	2 016	63 090		15 773	63 090
Total			669	20 940	22 447	702 588	23 116		723 527	

Commentaire : sur une prévision annuelle de 30 000 ha de plantation, il a été réalisé 23 116 ha en 2019, soit un taux de réalisation physique de 77%. De cette réalisation, l'Etat a financé sur fonds propre, 669 ha, soit 3% de la réalisation globale. Soulignons qu'en 2018, il a été réalisé 22 605 ha, soit une augmentation de 2% par rapport à 2018.

5. Empoisonnement des mares

L'opération consiste à empoisonner des retenues d'eau et des mares permanentes, semi permanentes et temporaires afin de booster la production halieutique, améliorer l'état nutritionnel et le revenu des populations.

Tableau 9 : Situation de l'empoisonnement des mares par région

Régions	Prévision (mare)	ETAT		PTF		CUMUL		Taux de réalisation physique
		Réalisation (mare)	Cout * 1000 FCFA	Réalisation (mare)	Cout * 1000 FCFA	Réalisation (mare)	Cout * 1000 FCFA	
Agadez	0	0	0	1	2 000	1	2 000	ND
Diffa	5	0	0	0	0	0	0	0%
Dosso	15	1	2 000	2	4 000	3	6 000	20%
Maradi	20	0	0	1	2 000	1	2 000	5%
Niamey	0	0	0	0	0	0	0	0%
Tahoua	20	9	18 000	17	34 000	26	52 000	130%
Tillabéri	20	0	0	13	26 000	13	26 000	65%
Zinder	20	0	0	69	138 000	69	138 000	345%
Total	100	10	20 000	103	206 000	113	226 000	113%

Commentaire : Cent treize (113) mares sur une prévision annuelle de cent (100), ont été empoisonnées, soit un taux de réalisation de 113%. Ce fort taux, confirme la forte volonté politique du gouvernement à accompagner la stratégie de la sécurité alimentaire et nutritionnelle du pays. En effet, de 27 mares empoisonnées en 2018, on est passé à 113 mares empoisonnées en 2019.

6. Production du Poisson :

Les données sur la production du poisson sont issues de l'enquête cadre de pêche dont le financement est assuré annuellement par l'UEMOA. En 2019, les données de cette enquête sont **de 44 984 tonnes de poissons** sur une prévision de 30 000 tonnes, soit un taux de réalisation de 150%. Ce résultat se justifie d'une part par le nombre de mare empoisonnée, et d'autre part de la levée de la fermeture de la pêche dans la zone de Diffa. L'estimation de la valeur marchande de cette production sur la base du prix moyen de 1500 f CFA par kg de poisson frais, est à **67,476 milliards de francs CFA**.

Tableau 10 : Situation de la production du poisson à l'issue de l'enquête cadre pêche

Prévision 2019 (tonnes)	Productions Trimestrielles en 2019 (tonnes)				TOTAL
	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	4 ^{ème} trimestre	
30 000	12 305	12 091	13 051	7 537	44 984

7. Production des produits forestiers non ligneux (PFNL):

Il s'agit essentiellement de la gomme arabique, des feuilles du Moringa et du miel. Malgré que les deux premiers soient des cibles du Programme de Renaissance Acte 2, le manque de financement pour réaliser la collecte des données à l'échelle nationale, n'a permis d'avoir des données exhaustives. Cependant, quelques échantillons de données ont été collectés par les services techniques.

Tableau 11 : Situation des produits forestiers non ligneux (PFNL)

P F N L	Prévision	Unité	Réalisation	Observation
Gomme arabique	40 000	tonne	98	Cette situation est très partielle, car l'essentiel des données ne sont pas collectées par manque de moyen financier pour entreprendre des enquêtes
Feuille de Moringa	3 000	tonne	6 106	
Miel	52 000	litre	26 242	

Les estimations de la valeur marchande de ces productions sur la base des prix moyens sont les suivantes : 7 296 304 000 FCFA pour le moringa, de 52 484 000 FCFA pour le miel et de 78 400 000 FCFA pour la gomme arabique respectivement en raison de ...FCFA le kg du moringa, de 2000 FCFA le litre du miel et enfin de 800 FCFA le kg de la gomme arabique.

8. Collecte des déchets solides municipaux (CDSM)

Il s'agit des déchets plastiques et déchets solides municipaux collectés par les municipalités et certaines ONG au niveau des grands centres urbains. La collecte de ces déchets se fait quotidiennement dans les chefs lieu des régions, particulièrement à Niamey....

En 2019, les données enregistrées par les services de l'environnement sont de 468 tonnes de déchets plastiques pour les régions de Diffa, Maradi et Zinder, **43 221 tonnes des déchets solides municipaux pour les régions d'Agadez, Diffa, Maradi et Zinder. La collecte de ces DSM a permis de mobiliser 176 883 hjrs** qui ont bénéficié de **soixante-seize millions de francs CFA**. En dépit des efforts déployés par la communauté urbaine de Niamey en matière de salubrité, aucune donnée n'est disponible. Le manque d'un dispositif de collecte entrave la collecte de données statistiques en matière de salubrité.

9. Synthèses des réalisations physiques :

Tableau 12 : Récapitulatif des réalisations physiques exécutées en 2019

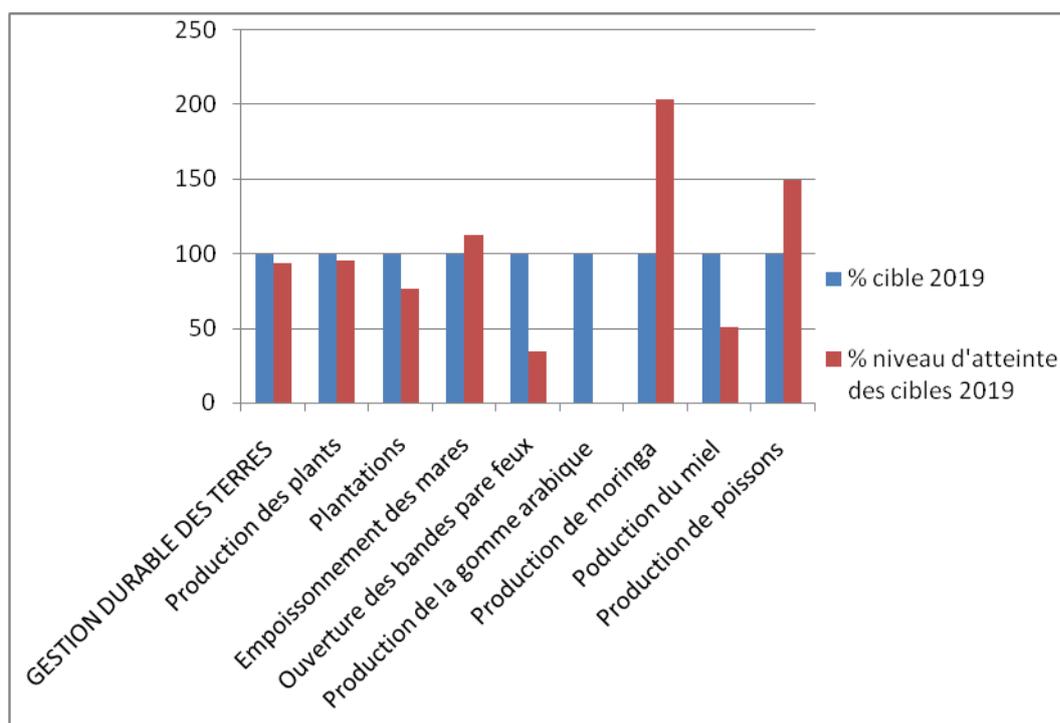
Activité/Sous activités	Unité	Cibles 2019	Niveau de réalisat° 2019	% Réalisat° 2019	Cout *1000 FCFA	Nbre HJ	Revenus distribués aux populations (* 1000 FCFA)
A 1. GESTION DURABLE DES TERRES		213 000	200 137	93,96	10 598 310	3 111 841	7 990 432
<i>A1.1 Traitement des terres dégradées</i>	ha	68 750	38 500	56,00	7 700 062	1 848 015	5 544 044
<i>A1.2 Fixation des dunes</i>	ha	36 500	4 468	12,24	893 512	223 378	670 134
<i>A1.3 Lutte contre les plantes envahissantes terrestres</i>	ha	35 750	3 968	11,10	158 722	79 361	158 722
<i>A1.4 Lutte contre les plantes aquatiques envahissantes</i>	ha	2 000	880	43,98	703 600	351 800	703 600
<i>A1.5. Régénération naturelle assistée (RNA)</i>	ha	70 000	152 322	217,60	1 142 414	609 287	913 931
<i>A 2. Production des plants</i>	plants	10 000 000	9 573 619	95,74	957 362	239 340	957 362
A 3. Plantations	ha	30 000	23 116	77,05	723 527	180 882	723 527
<i>A 4. Empoisonnement des mares</i>	mare	100	113	113,00	226 000		0
<i>A 5 Ouverture des bandes pare feux</i>	km	40 000	13 806	34,51	690 291	276 116	552 232
<i>A 6. Production de la gomme arabique</i>	tonnes	40 000	98	0,25			
<i>A.7 Production de moringa</i>	tonnes	3 000	6 106	203,52			

<i>A.8.Production du miel</i>	litres	52 000	26 242	50,47			
<i>A 9.Production de poissons</i>	tonnes	30 000	44 984	150			
<i>A 10. Quantité déchets plastiques</i>	tonnes		468	ND	93 502	47 219	48 902
<i>A 11. Quantité déchets municipaux</i>	tonnes		43 221	ND	30 255	129 664	27 310
<i>Total</i>					13 195 490	3 808 180	10 299 7642

Commentaire : il ressort de l'analyse du tableau 13, que sur les 15 indicateurs liés aux livrables, quatre (4) ont un niveau d'atteinte variant de 113% pour l'empoissonnement des mares à 217% pour la RNA. Cependant, on relève trois indicateurs dont la performance **varie de 0,25% pour la gomme arabique à 11,10% pour la lutte contre les plantes envahissantes terrestres**. Cette contre-performance se justifie par le manque de financement pour la conduire d'une enquête sur la collecte des données de la production de la gomme et du sous financement des autres activités notamment la fixation des dunes et la lutte contre les plantes envahissantes terrestres. Aussi, on remarque que quatre (4) autres indicateurs ont un niveau d'atteinte **qui varie de 50,54% pour la production du miel à 93,96% pour la gestion durable des terres (GDT)**. S'agissant de la GDT c'est un indicateur composite comprenant cinq (5) sous indicateurs dont le niveau d'atteinte varie de 11,11% pour la lutte contre les plantes envahissantes terrestres à 217,60% pour la RNA. L'indicateur de la GDT qui a une cible annuelle de 213 000 ha substitue l'indicateur de terres dégradées ayant la même valeur. En effet, les 213 000 ha à traiter annuellement sont issues du CS-GDT et sont constitués de la sommation des 5 indicateurs comme mentionné dans le tableau 13.

Enfin, du point de vue coût et création d'emploi, il faut relever que l'ensemble des réalisations a permis à la population de bénéficier en cash, la somme estimée à 10,299 milliards de FCFA et créer 28 850 emplois temporaires de Six (6) mois.

Graphique 1 : Synthèse du niveau d'atteinte des cibles de 2019



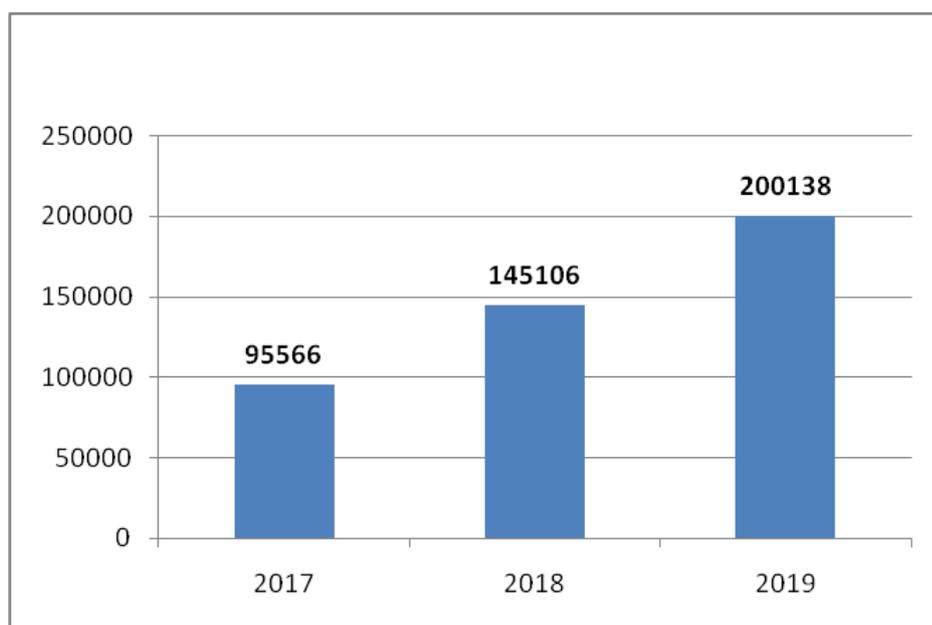
Commentaire : il ressort de l'analyse du graphique ci-dessus que chaque activité représente le niveau d'atteinte d'un indicateur, autrement dit permet d'apprécier la performance du Ministère dans le domaine considéré. Ainsi, on remarque que le niveau d'atteinte des cibles varie de **0,25% le plus bas qui concerne la gomme arabique à 203% pour la production du Moringa**. Aussi, soulignons que deux autres indicateurs notamment **l'empoisonnement des mares et la production de poisson dépassent les 100% de réalisation**. Enfin, on remarque que **4 autres indicateurs dépassent un niveau d'atteinte de plus de 50%**, dont notamment la **GDT qui est à un niveau d'atteinte de 93,96%** ; ce qui correspond à **200 137 ha sur une prévision de 213 000 ha**. La GDT est tirée vers le haut par le sous indicateur **RNA qui est à un niveau d'atteinte de 217,6%**.

10. Evolution des principales réalisations sur les 3 dernières années

Tableau 13 : Evolution des réalisations sur les trois dernières années

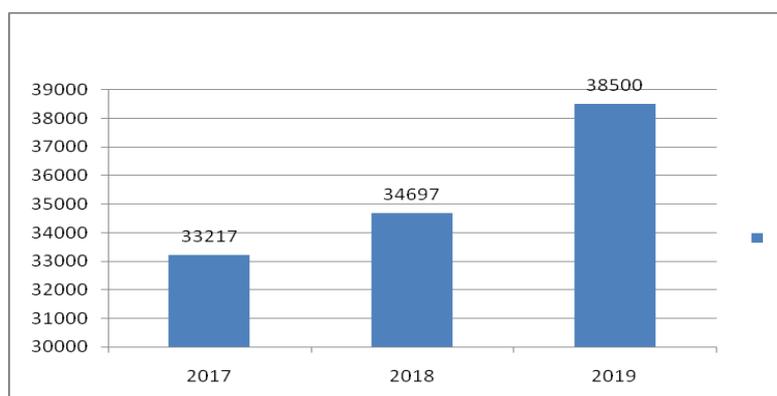
Activité/Sous activités	Unité	Cibles annuelles	Réalizations Physiques		
			2017	2018	2019
1. Gestion durable des terres	ha	213000	95 566	145 106	200 138
1.1 Traitement des terres dégradées	ha	68 750	33 217	34697	38 500
1.2 Fixation des dunes	ha	36 500	5 203	7007	4 468
1.3 Lutte contre les plantes terrestres envahissantes	ha	35 750	10 571	13 352	3 968
1.4 Lutte contre les plantes aquatiques envahissantes	ha	2 000	288	280	880
1.5 Régénération naturelle assistée (RNA)	ha	70 000	46 287	89 770	152 322
2. Production des plants	plants	10 000 000	8 353 749	9 147 399	9 573 619
3. Plantations	ha	30 000	11 436	22 605	23 116
4. Empoisonnement des mares	mare	100	45	27	113
5. Ouverture des bandes pare feux	km	40 000	18 820	19 230	13 806
6. Production de la gomme arabique	tonnes		-	1	98
7. Production de moringa	tonnes	3 000	50	4 289	6 106
8. Production du miel	litres		7 048	12 556	26 242
9. Production de poissons	tonnes	30 000	36 063	34 779	12 305
10. Quantité déchets plastiques					468
11. Quantité déchets municipaux					43 221

Graphique : Evolution en ha de la GDT de 2017 à 2019



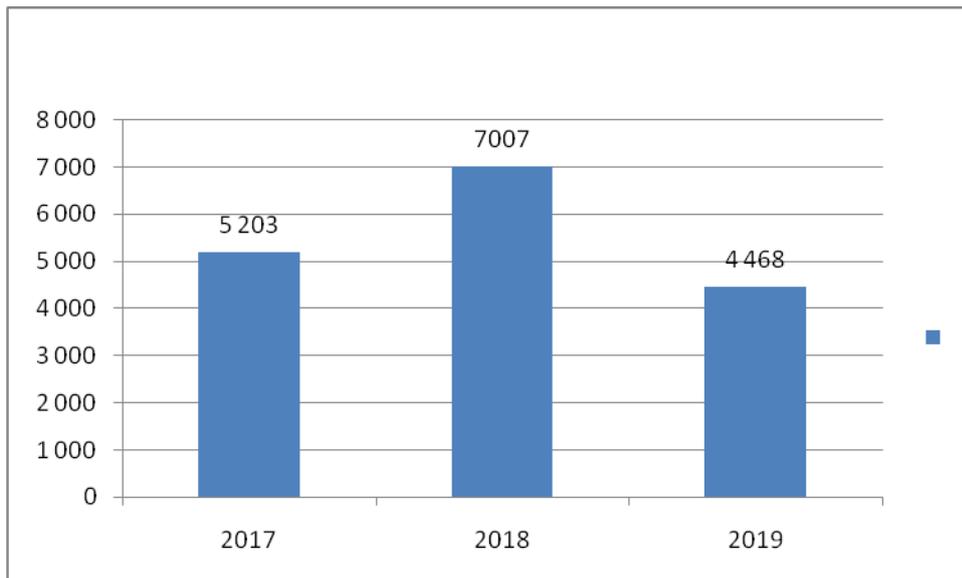
Sur une cible annuelle de 213 000 ha dans le Programme de Renaissance 2, l'évolution de l'indicateur sur la GDT va en crescendo avec un niveau d'atteinte qui varie de 45% en 2017 à 94 % en 2019. Cette prouesse de 2019, traduit l'engagement fort des plus hautes autorités à l'inverser la tendance de la dégradation des terres à travers la neutralité de dégradation des terres (NDT) à la quelle le Niger a adhéré. Cependant, cet indicateur composite dont son niveau d'atteinte sur les trois années est de 69%, cache malheureusement des disparités car dans sa désagrégation (sous indicateurs) on constate que le niveau d'atteinte sur la même période varie de 15% pour le traitement des dunes à 137 % pour la RNA comme indiqué à travers les graphiques ci-dessous.

Graphique 4 : Evolution en ha du traitement des terres dégradées de 2017 à 2019



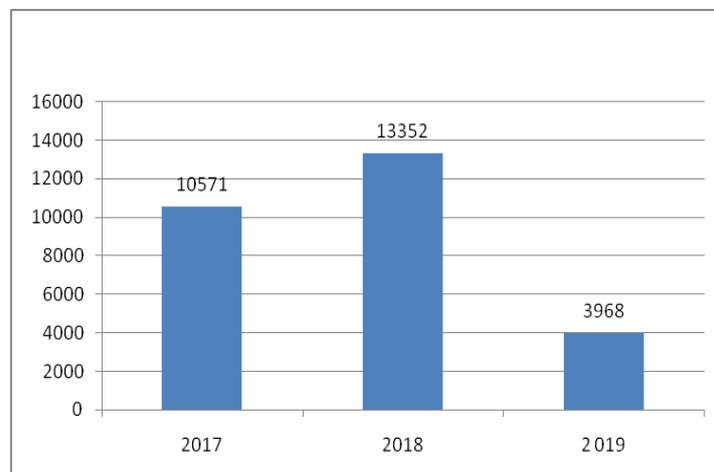
Sur une cible annuelle de 68 500 ha dans le Programme de Renaissance on remarque de 2017 à 2019 une légère progression dans le niveau d'atteinte sur les trois ans. Le taux cumulé d'atteinte de l'indicateur est de 52 % contre 63% pour l'indicateur composite qu'est le GDT.

: Graphique 2 : Evolution en ha du traitement des dunes de 2017 à 2019

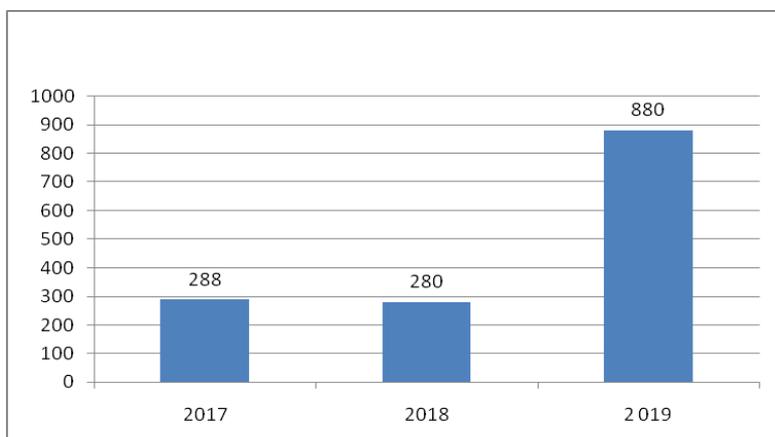


De l'analyse du graphique, on relève que sur une cible annuelle de 36 500 ha du Programme de renaissance, le niveau d'atteinte de cet indicateur est le plus faible des techniques de GDT. Sur les trois ans son évolution est en dents de scie avec le plus faible taux (11%) en 2019. Son taux cumulé sur les trois ans est de 15%, tirant du coup l'indicateur GDT vers le bas.

Graphique 2 : Evolution en ha de la lutte contre les plantes envahissantes terrestres de 2017 à 2019

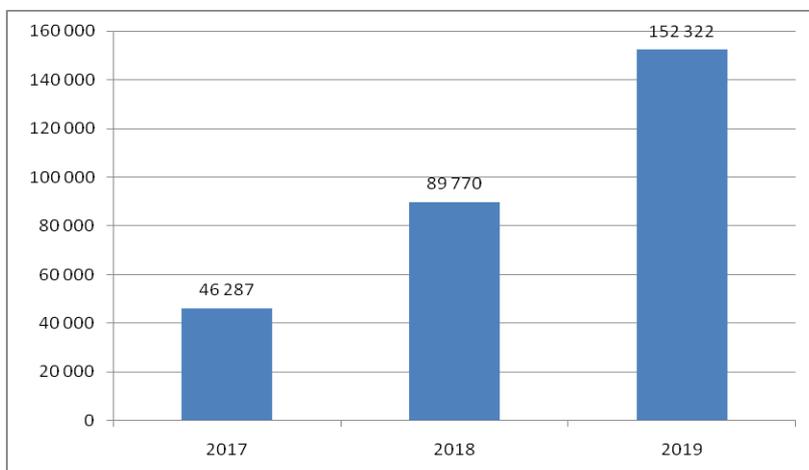


Graphique 4 : Evolution en ha de la lutte contre les plantes envahissantes aquatique de 2017 à 2019



La lutte contre les plantes envahissantes aquatiques a une cible annuelle de 2000 ha dans le Programme de Renaissance Acte 2. De 2017 à 2018, le niveau d'atteinte de la cible est resté presque constant avec un taux d'atteinte de 14% ; cependant, en 2019 il a passé à 44 %. Le niveau cumulé d'atteinte est de 24%.

Graphique 4 : Evolution en ha de la RNA de 2017 à 2019



De l'analyse du graphique, on constate que la RNA est un indicateur dont le niveau d'atteinte a connu une progression spectaculaire, faisant de lui le seul indicateur dont la cible en 2019 a atteint les 217%. Le niveau d'atteinte cumulé sur les 3 ans est 137%, conséquemment, il a beaucoup influencé sur l'indicateur composite GDT, dont il est un de ses 5 sous indicateurs.

II. Renforcement des capacités et gouvernance :

Durant l'année 2019, l'Etat en collaboration avec les partenaires techniques et financiers (PTF), ont déployé des efforts non négligeables dans le cadre du renforcement des capacités et de gouvernance.

2-1. Renforcement des capacités :

Il vise essentiellement l'amélioration des capacités techniques, organisationnelles et managériales des acteurs intervenant dans le secteur à travers des recyclages, des formations de courtes durées et la dotation en logistique et matériels divers. Ainsi, durant l'année 2019, des agents de l'Etat, des productrices et producteurs et autres prestataires de service ont été formés sur divers thématiques et aussi des équipements et matériels ont été acquis par les services et agents de l'Etat .

Tableau 14 : Situation de formations dispensées à l'intention des différents acteurs.

Domaines de formation	Nombre de personnes formées	Sources de financement
Renforcement des capacités des cadres		
Gestion Durable des Terres	12	World Agroforestry, PASEC/FAO, Copernicus High Résolution Hot Spot Monitoring (C-HSM), CEDEAO, Forum des Nations Unies pour les Forêts, FAO, Projet TRI
Changement climatiques	67	4 C (Centre de Compétences du Changement Climatique) CEDEAO, UE, HANEA, PARC/DAD, CNEDD, (Ministère de la transition écologique et solidaire) et suisse (Ministère de l'Environnement), CITEPA de Paris, UNDP and the Swedish Development Cooperation (SIDA);, UNDP and the government of Sweden, ECA, WISER, USAID, UNCC: LEARN,TICA and Burapha University, FAO, CILSS and FFEM, Ministère du Commerce et ITC
Faunes	166	GESTION INTEGREE DU COMPLEXE RESERVE TRANFRONTALIERE DU W, GIZ (GIC-RBT/WAP/GIZ), ONG ZSL, MIKES & UICN, (REDISSE), PHASE III NIGER
Salubrité	5	CEDEAO – ENDA Niger

Programmation-Planification-Budgétisation, suivi, évaluation	554	MESUDD, PARC/DAD, FAO, Projet TRI, Projet Fonabes, i3N, DUE, Projets-programmes/BNEE
Total 1	802	
Renforcement des capacités des producteurs et prestataires de services		
GDT, pêche et salubrité : Renforcement des capacités des acteurs extérieurs : paysans et prestataires de services (bénéficiaires des services de la structure)	5099	Etat et PTF
TOTAL	5901	

Commentaire : En termes de renforcement des capacités, 5901 personnes ont été formées dont 802 cadres et 5099 producteurs et prestataires de services. Les thématiques concernées sont : Gestion Durable des Terres, changement climatique, Pêche et aquaculture, Faune et gestion des aires protégées, Salubrité et gestion des déchets, étude d'impact environnement et social, planification, outils de suivi-évaluation, polluants....

Tableau 15: Situation de la dotation en logistique et matériels divers :

Désignations	Quantité	Source de financement
Véhicule hard top	1	PAM
Motos	27	PAM
Ordinateurs	116 dont 33 Lap top	UE à travers CSR-SANAD (83 fixes et 6 Laptop) et le PAM 27 Laptop
imprimantes	19	CSR-SANAD (UE)
Fongibles	400 Tonner et 800 Rame	CSR-SANAD (UE)
Tablettes	101	UE à travers CSR-SANAD (74 unités) et 27 de la part du PAM
GPS	367	UE à travers CSR-SANAD (340 GPS) et le PAM 27 GPS
Drones	5	PAM

Commentaire : Dans le cadre du Contrat de Réforme Sectorielle en appui au secteur « Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et Développement Agricole Durable » (CRS-SANAD) financé par l'UE, il faut relever un appui consistant au MESUDD en vue d'appuyer

le système informatisé de terres restaurées (SITR) mis en place dans le cadre dudit contrat. En effet, tous les départements du Niger ont été dotés en kit informatique (ordinateur de bureau, imprimante et un lot de rame A4 et toutes les communes en GPS et Tablettes. Outre l'UE, il faut également souligner l'appui du PAM en matériel information, GPS et des motos au niveau de 27 communes. Le niveau national a été doté d'un véhicule et pour la première fois de Cinq (5) drones pour appuyer le suivi des sites restaurés.

2-2. Gouvernance :

Dans le domaine de la gouvernance, plusieurs activités ont été réalisées au cours de l'année 2019 dont pour l'essentiel nous retiendrons :

- Le suivis de 58 Plans de Gestion Environnementale et Sociale ;
- La délivrance de 42 certificats de conformité environnementale ;
- La réalisation de plusieurs missions de suivi et de supervision par les certaines directions générales et directions techniques nationales ;
- La réalisation de plusieurs missions de police forestière et de lutte anti braconnage (LAB),
- la participation à plusieurs importantes conférences internationales dont entre autres les COP,
- L'Etude diagnostique de la gestion de déchet à Agadez ;
- La Stratégie Nationale pour le Développement Durable de l'Aquaculture et de son Plan Action 2019-2023 et de son Plan Action 2019-2023 ;
- La tenue pour la première fois de la Revue Annuelle Conjointe (RAC) Etat /Partenaires.

Du point de vue textes, il y a lieu de retenir :

- La loi n°2019-28 du 14 mai 2019 déterminant les principes fondamentaux de l'évaluation environnement (EE) au Niger ;
- Le décret n°219-027/PRN/MESUDD du 11 janvier 2019 portant modalités d'application de la loi n°2018-28 du 14 mai 2018 déterminant les principes fondamentaux de l'évaluation environnementale (EE) au Niger ;
- Le décret d'application de la loi n°2019-28 du 14 mai 2019 déterminant les principes fondamentaux de l'évaluation environnement (EE) au Niger ;

- Le décret n°219-332/PRN/MESUDD du 26 juin 2019 modifiant et complétant le décret n°2012-075/PRN/MH/E du 6 mars 2012 portant classement de la RNNTT.

III. Effets induits des activités réalisés .

Les activités réalisées dans le secteur de l'environnement, particulièrement celles liées à la GDT ont permis d'obtenir un certain nombre d'effets tant sur le plan éco systémique que socio-économique.

Sur le plan éco systémique on note entre autres effets induits :

- ✓ La préservation des bases productives,
- ✓ l'augmentation du potentiel agro-sylvo-pastoral comme l'atteste le tableau 12 ;
- ✓ L'amélioration du mécanisme de séquestration du carbone,
- ✓ la préservation et l'amélioration de la biodiversité qui s'observe à moyen et long terme comme l'atteste entre autres l'Évolution des populations de girafes de 50 individus en 1996 à 633 individus en 2019.

Tableau 13 : Situation des rendements de mil et de pâturage par région

Régions	Techniques appliquées	Rendement moyen en kg de MS/ha		Quantité moyenne de carbone séquestrée par ha et par an		Observations
		Avant traitement	Après traitement	Avant traitement	Après traitement	
Diffa	Demi-lunes Pastorales	0	ND		0,83	sites ayant fait l'objet d'ensemencement en herbacées et de gardiennage par le COGES. Quant aux sites ayant fait 'objet de suivi de la séquestration du carbone, ils ont une durée moyenne de 6 ans de traitement.
Dosso	Demi-lunes Pastorales	0	ND		1,08	
Maradi	Demi-lunes Pastorales	0	1893		1,76	
Tillabéri	Demi-lunes Pastorales	0	ND		0,99	
Tahoua	Demi-lunes Pastorales	0	1013		ND	
Zinder	Demi-lunes Pastorales		1157		0,50	
Niamey	Demi-lunes	0	ND		0,79	
RENDEMENT DE CERTAINES CULTURES HIVERNALES AU NIVEAU DES SITES RECUPERES						
		Rendement moyen des cultures à l'ha		Observations		
Maradi / CR Chadakori	Demi-lune agricole	0	125 kg de sorgho	-----	-----	
	Demi-lune agricole	0	480 kg de mil			
	Zai	0	602kg de mil	-----	-----	
Maradi/ CU GUIDAN ROUMDJI	Zai		245 kg de mil			
	Demi-lune agricole	-----	602kg de mil			
Tahoua/Nagaroa	banquette		212 kg de mil			

Commentaire : Suite à la récupération des terres dégradées (improductives) tant sur le plan agricole que pastorale, les rendements ci-dessus ont été obtenus selon les sites, les spéculations et les types de techniques. La mise en valeur a permis d'obtenir des *rendements de la biomasse herbacée passant de zéro (0) comme situation de référence à 1013 kg de MS/ha pour le plus petit rendement à 1893 kg de MS /ha pour le rendement le plus élevé*. Sur le plan agricole les rendements passent de zéro (0) avant traitement à 125 kg de sorgho/ha, 245 kg de mil /ha pour les rendements les plus faibles, à 602 kg de mil/ha pour les rendements les plus élevés. Enfin, suite aux études menées par le Centre National de Surveillance Ecologique et Environnementale (CNSEE), les techniques de GDT permettent en moyenne **de séquestrer 0,99 tonne de carbone par ha après 5 ans de traitement**.

Sur le plan socio-économique, les effets induits se résument à :

- ✓ La réduction de l'exode rural à travers **la création de 28 850 emplois verts temporaires de six mois** de travail suite aux travaux de Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) ;
- ✓ Le renforcement de la cohésion sociale et la réduction des conflits intercommunautaires par le brassage des communautés sur les sites des travaux de HIMO ;
- ✓ Le développement des compétences locales en matière des techniques de gestion durable des terres et des eaux (GDTE), des techniques de compostage des plantes aquatiques et terrestres, des techniques d'agroforesterie et de régénération naturelles assistée,
- ✓ L'amélioration de la sécurité alimentaire et de l'état nutritionnel des populations par l'augmentation de : (i) la production agro-sylvo-pastorale, (ii) des produits forestiers non ligneux, (iii) la production halieutique et (iv) des produits de la chasse,
- ✓ L'autonomisation des femmes et des jeunes et l'augmentation substantielle des revenus des ménages vulnérables à travers le cash for Work par la distribution **de dix milliards deux cent quatre-vingt-dix-neuf millions sept cent soixante-quatre milles (10 299 764 000) de francs CFA** et les AGR connexes;

III. Difficultés rencontrées

En dépit des résultats forts encourageants en 2019, un certain nombre de difficultés non de moindre ont été relevés :

- L'insuffisance de synergie entre la multitude d'acteurs intervenant dans le secteur de l'environnement, particulièrement dans la gestion durable des terres et des eaux (GDTE),
- La faible allocation des ressources financières sur budget propre de l'Etat malgré le rôle stratégique du secteur dans l'atteinte de l'objectif faim zéro,
- La dispersion des projets et programmes de l'environnement dans les autres Ministères,
- Certains projets de GDTE ne s'inscrivent pas dans la durée,
- La non prise en compte par certains projets les lignes budgétaires pour le suivi des indicateurs d'effets,
- Faible capitalisation des données sur les programmations et les réalisations de certains partenaires (ONGs et Associations) intervenant dans le secteur,
- Le manque de moyens financiers pour conduire des enquêtes dans le cadre de produits forestiers non ligneux particulièrement la Gomme arabique et le Moringa

Conclusion :

Au terme de la quatrième année de mise en œuvre du Programme de la Renaissance Acte 2, dans son volet environnement, il a été réalisé en 2019:

- ☒ En techniques de GDT 200 137 ha traités et désagrégés comme suit : (i) 38 500 ha de traitement de terres dégradées, (ii) 4 468 ha de traitement de dunes, (iii) 3 968 ha de lutte contre les plantes envahissantes terrestres, (iv) 880 ha de lutte contre les plantes envahissantes aquatiques et, (v) 152 322 ha de RNA ;
- ☒ 13 806 km de bandes pare feux ;
- ☒ 9 573 619 plants forestiers produits ;
- ☒ 23 116 ha de plantation ;
- ☒ 113 mares empoissonnées ;
- ☒ 44 984 tonnes de poisson produits ;
- ☒ 43 221 tonnes de déchets solides municipaux ;
- ☒ 468 tonnes de déchets plastiques ;
- ☒ Plusieurs formations techniques et ateliers concourant aux renforcements des capacités et à la bonne gouvernance.

Le niveau d'atteinte des différentes cibles varie de 0,25% pour le plus faible (production de la gomme) et à 217 % pour le plus élevé qui concerne la RNA.

L'ensemble des réalisations a permis de mobiliser **3 808 180 Hommes Jours**, soit la création de **28 850 emplois temporaires de six mois**, ayant bénéficié en cash de **dix milliards deux cent quatre-vingt-dix-neuf millions sept cent soixante-quatre milles (10 299 764 000) de francs CFA**.

Aussi, la production de **44 984 tonnes** de poisson a généré un revenu de plus **67,476 milliards** de francs CFA dans la filière poisson.

Conscient des enjeux mondiaux sur l'environnement, le Gouvernement à travers le Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable, développe des initiatives et des offensifs tant au plan régional qu'international. Ainsi, depuis 2017, le Niger préside la **Commission Climat pour la Région du Sahel** dont son Plan d'investissement pour la période 2018-2030 et le plan d'actions ont été validé lors de **la Conférence des Chefs d'Etats et la Table Ronde de la Commission Climat pour la Région du Sahel tenue le 25 février 2019 à Niamey**.